

virile, sa perfection si héroïque, ceux à qui il était donné de la connaître ne pouvaient s'empêcher d'admirer sa sûreté de vues si profonde, sa compréhension si vaste, sa décision si nette et si sage, son érudition si remarquable et si variée. Pour une foule d'âmes, même en dehors de son entourage et de son cercle d'action immédiat, elle aura été une lumière, un guide, un réconfort ; et bien des cœurs, dont elle a pansé les blessures, relevé le courage, ranimé les espoirs, lui gardent et lui garderont à jamais un souvenir ému, respectueux et filial.

Chère et vénérée Mère de la Passion, puisse votre esprit, cet esprit de prosélytisme évangélique et de charité sans mesure, cet esprit d'immolation pour l'Eglise et les âmes, cet esprit d'ardente et agissante dévotion à JÉSUS-HOSTIE et à MARIE IMMACULÉE, cet esprit de dévouement enthousiaste à tout ce qui est vrai, juste et beau, demeurer vivant et impérissable au sein de l'Institut des Franciscaines Missionnaires ; puissent vos magnanimes exemples, votre mémoire bénie et votre intercession près de Celui qui est maintenant votre récompense, susciter longtemps dans le monde des âmes comme vous, vaillantes et fortes, tendres et austères, blessées de la divine blessure d'amour qui fait les saints, de ces âmes qui, comme François d'Assise, votre Séraphique Père et votre modèle, sachent faire resplendir partout la gloire de Dieu et changer en roses les épines qui déchirent l'humanité.

L. de KERVAIL.

(*Annales des Franciscaines Missionnaires. Déc. 1904.*)

Le Jour de l'An à Montmagny

M. le curé de Montmagny a annoncé au prône, le 1^{er} janvier, que, vu la grande distance de l'église d'un grand nombre de paroissiens, Mgr l'Archevêque lui avait accordé, pour cette année et pour les années à venir, la permission d'avoir deux saluts du Très Saint Sacrement le Jour de l'An, l'un immédiatement après la grand'messe et l'autre à vêpres.

Sa Grandeur, en accordant la faveur demandée, s'est exprimée en ces termes :

« J'accorde la permission demandée d'avoir désormais deux saluts du Très Saint Sacrement, au Jour de l'An.

« Je prie Dieu de vous bénir avec vos vicaires, vos religieux, vos religieuses et votre peuple, et d'accorder à tous une bonne, heureuse et sainte année. »